

# NOTRE VILLAGE CADOURS

# 2016



## ACTUALITÉS

- ☛ Les vœux du maire
- ☛ Les manifestations
- ☛ Le mot des associations

## DOSSIERS

- ☛ Comité de bassin d'emploi
- ☛ Sensibilisation aux situations d'urgence
- ☛ Nouvelles professions libérales
- ☛ Communiqués

## ÉDITO DU MAIRE DE CADOURS



En 2015, par deux fois, notre pays a été frappé par de terribles attentats provoquant de nombreuses victimes, mais également d'innombrables blessés aux séquelles multiples et laissant des familles meurtries à jamais.

Des fanatiques ont tué aveuglément et froidement pour tenter d'affaiblir notre pays et par là même tous les pays libres. Ces actes terriblement sauvages, odieux et abjects, commis par des illuminés totalement endoctrinés, ont visé un mode de pensée, une liberté d'expression, des événements sportifs, un concert, des scènes de joie de vivre à la terrasse de cafés. Ne nous y trompons pas, c'est bien notre mode de vie qui a été attaqué.

À une époque où les convictions sont quelquefois précaires, nous devons faire preuve de courage et d'engagement pour la Liberté.

Nous devons nous inviter plus que jamais à plus d'humilité et d'actions collectives, mais gardons-nous de faire bien des amalgames et évitons de rapides raccourcis qui n'ont pas lieu d'être et qui sont, pour certains d'entre nous, bien trop faciles à faire.

N'abandonnons pas en route notre mode de vie fait de paix, de justice, de liberté et d'humanisme.

La culture et l'enseignement sont nos meilleures armes pour faire face à ce radicalisme aveugle. L'amitié et la fraternité multiplient les biens et partagent les maux.

2015 c'est, au plan communal, la réalisation de nombreux projets et notamment le début des travaux de deux grands chantiers.

Le nouveau centre de secours avance à grands pas et l'on en devine aisément maintenant ses formes et ses volumes. Nos sapeurs-pompiers devraient en prendre possession au tout début du printemps prochain, leur donnant ainsi un outil adapté à leur engagement et à leur activité toujours croissante. Ce bâtiment marquera d'une pierre leurs trente années d'existence.

La réhabilitation de la Mairie a débuté en octobre dernier. Comme dans toute rénovation en profondeur d'un bâtiment qui n'avait pas, ou très peu, subi d'entretien depuis de nombreuses décennies, nous avons dû répondre à quelques adaptations techniques. Les parties démolitions, mais surtout consolidations de la structure sont maintenant terminées et viennent de débiter les phases de réaménagement et de réagencement intérieur. Gageons que, si rien ne vient entraver le cours des travaux, nous pourrons réintégrer et redonner vie à cette magnifique bâtisse avant l'automne.

Au début du mois d'août 2015, la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite loi NOTRe) a été adoptée par notre Parlement. Elle impose la mise en œuvre d'un nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI). Un des volets de cette loi prévoit un seuil minimal de 15 000 habitants au 1er janvier 2017 pour les communautés de communes, exception faite des territoires de montagne. La communauté de communes des Coteaux de Cadours qui compte 5398 habitants pour 16 communes doit fusionner avec une autre intercommunalité pour atteindre ce seuil. Le projet de schéma présenté par Monsieur le Préfet envisage de fusionner la communauté de communes des Coteaux de Cadours avec la communauté de communes Save et Garonne (25 514 habitants – 13 communes). Si les deux communautés de communes ont des points de convergences et des compétences exercées identiques, bien d'autres points et non des moindres restent à éclaircir.

C'est notamment le cas, parmi d'autres, de la compétence des affaires scolaires qui ne serait plus, à l'heure où j'écris ce mot, assumée par la nouvelle communauté de communes issue de la fusion, mais qui serait restituée en gestion directe aux communes entraînant avec elle des ajustements techniques et financiers.

Vous l'aurez compris, notre organisation intercommunale actuelle est amenée à évoluer et nous n'aurons pas de reste d'une année, à mettre tout en œuvre, pour harmoniser au mieux et de façon rationnelle la fusion des deux communautés. Soyez assurés que nous resterons très attentifs et vigilants à défendre les intérêts de nos communes et de ses habitants.

Je tiens, au nom de l'assemblée communale, à remercier chaleureusement les personnels communaux pour toute leur implication au quotidien, mais également l'ensemble des personnes qui œuvrent pour la vie locale. Je vous encourage à continuer vos actions pour le bien, le plaisir et les besoins de tous.

Je vous adresse à toutes et tous mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette année 2016. Qu'elle soit faite de joies, de réussite, d'entraide et de solidarité pour vous, vos proches, et pour notre commune.

**Bonne et heureuse année.**

**Didier LAFFONT**



# Informations municipales

## BONNE RETRAITE

En 2015, notre Mairie a connu une évolution dans son organigramme puisque deux de ses collaborateurs ont cessé leurs activités professionnelles.

En janvier, c'est madame **Anne-Marie GALINIER** qui après trente et une années passées au service de la commune et de ses habitants a cessé son activité de secrétaire de mairie. En juillet, c'était monsieur **Robert PARUSSOLO**, qui à son tour, a mis un terme à sa carrière, débutée le 1er mars 1983 en tant qu'employé des services techniques et de garde champêtre.

Tous deux ont mené leurs activités avec dévouement, compétence et sérieux. Nous leur souhaitons une longue et heureuse retraite.

## BIENVENUE AUX NOUVEAUX AGENTS TECHNIQUES

Cette année 2015 a également été l'occasion, pour nos services techniques, d'accueillir deux nouveaux membres.

Monsieur **Daniel SOLDI**, a pris ses fonctions d'Agent Technique depuis le mois d'août. Ses qualités et son expérience professionnelle seront, sans aucun doute, d'une grande utilité pour notre commune.

En novembre, Mademoiselle **Charlotte MUNDWILLER** a rejoint les services techniques via le dispositif « emplois d'avenir ». Ce type de contrat, d'une durée d'un an et renouvelable deux fois, a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle et l'accès à la qualification de jeunes. Une aide financière est apportée par l'État. Elle s'élève à 75 % du taux horaire brut du S.M.I.C. et s'accompagne, entre autres, d'une exonération de charges patronales de sécurité sociale.

## BIENVENUE AUX NOUVEAUX PRÊTRES

Depuis quelques semaines maintenant, deux nouveaux prêtres sont venus remplacer l'**Abbé DU PLESSIS** et l'**Abbé VERLEY** nommés vers d'autres horizons.

L'**Abbé FRANÇOIS DE LARBOUST** et l'**Abbé ROCH KOUMA**, seront aidés dans leur tâche par **Jean-Baptiste MOUILLARD** séminariste. Ils officieront sur la paroisse Notre Dame du Grand Selve qui compte plus de quarante clochers.

## REPRISE DE CONCESSION AU CIMETIÈRE

En matière funéraire, la loi de libéralisation à la concurrence implique diverses obligations sur un plan pénal pour les mairies et notamment le fait de posséder des informations précises et exhaustives quant à l'occupation

du site : emplacements occupés, identités des personnes inhumées, etc. La mémoire des cimetières étant malheureusement plus souvent une mémoire orale qui se transmet par le bouche-à-oreille peut parfois être inexacte et la responsabilité pénale de la mairie est alors engagée.

Dans le cadre de la gestion des emplacements du cimetière communal, pour faire face à l'espace limité, et avant de recourir à une extension qui représenterait des dépenses conséquentes pour la commune, un organisme spécialisé dans la gestion funéraire a été mandaté pour procéder à la reprise de certaines concessions, réputées en l'état d'abandon, et nous mettre en conformité avec la législation.

## MISE EN SERVICE DU PANNEAU LUMINEUX À MESSAGE VARIABLE

Depuis plusieurs mois, vous avez pu constater que la Mairie a fait l'acquisition d'un panneau électronique d'information, situé à proximité des bâtiments de l'Ancien Collège. Son utilisation a nécessité la mise en place d'un règlement (en libre consultation à la mairie). Il est destiné, principalement et en priorité, aux services municipaux, aux établissements ou services ayant un caractère public et aux associations qui organisent des manifestations à et sur Cadours, sous réserve que leur message ne relève pas d'un caractère publicitaire ou commercial...

## RECENSEMENT

Conformément au code général des collectivités territoriales, un recensement de la population aura lieu du 21 janvier au 20 février 2016.

Le recensement est une image de la commune à un moment donné. Outre le fait de connaître précisément le nombre d'habitants d'une commune, il permet à l'État de déterminer l'aide financière qu'il verse à la commune au travers de la Dotation Générale de Fonctionnement, mais également d'arrêter la représentativité de la commune dans certaines instances délibérantes comme par exemple la communauté des Communes.

Aussi, vous recevrez la visite d'un des deux agents recrutés pour cette campagne de recensement qui sont Madame **Angélique RHAUT** ou Monsieur **Bernard BEGUE**. Le résultat de leur travail est essentiel pour notre commune. Votre collaboration est essentielle. Réservez-leur le meilleur accueil.

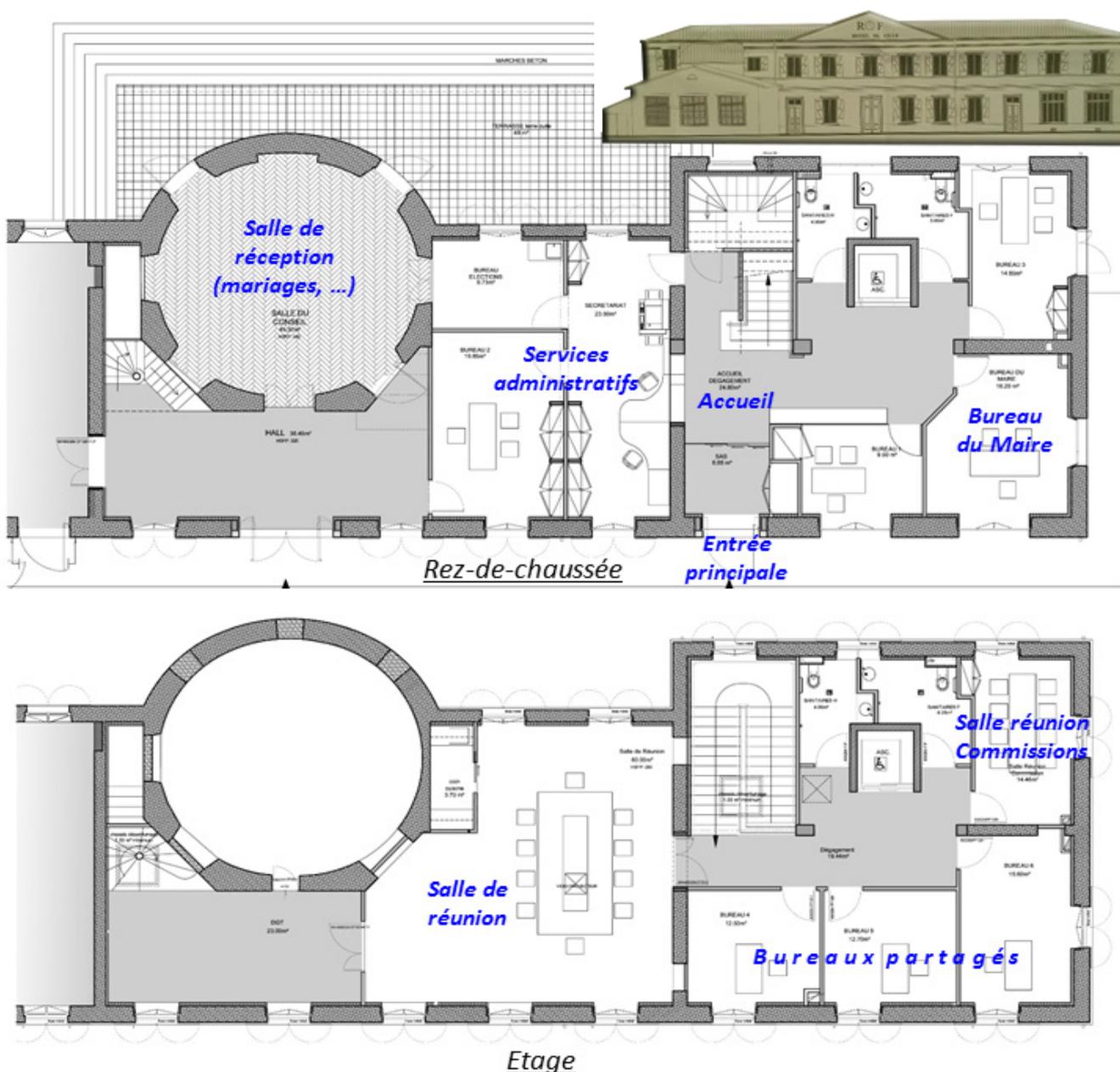
Le site [www.le-recensement-etmoi.fr](http://www.le-recensement-etmoi.fr) vous donnera tous les renseignements complémentaires utiles au bon déroulement de cette campagne.

## TRAVAUX MAIRIE

Cette rénovation s'imposait et devenait impérative pour maintenir en état de conservation ce bâtiment qui, au fil du temps, laissait apparaître des signes de faiblesses et des désordres structurels relativement importants. De plus, cette vieille bâtisse ne répondait plus à aucune norme, qu'elles soient électriques, énergétiques ou d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Ce projet, longtemps mûri et programmé depuis de nombreuses années, a enfin démarré au mois d'octobre dernier et devrait durer un peu moins de 12 mois.

Après appel d'offres, les entreprises suivantes ont été retenues : BOUILLIN POQUET à Grenade (Lot 1 : GROS ŒUVRE), TEANI à Gimont (Lot 2 : MENUISERIES), CALVO à Caubiac (Lot 3 : Doublages Faux Plafonds), JC DECOR à Montauban (Lot 4 : REVÊTEMENT DE SOL), DARDENNE à Lagraulet-Saint-Nicolas (Lot 5 : PEINTURE), FAYAT GABRIELLE à Cadours (Lot 6 : ÉLECTRICITÉ), DELTA ELEC à L'Isle-Jourdain (Lot 7 : CVC PLOMBERIE), ORONA à Labège (Lot 8 : ASCENSEUR)

Les plans ci-dessous permettent de se faire une idée de notre futur Hôtel de Ville.



# Cérémonies et manifestations festives

## RETOUR SUR LES ÉVÈNEMENTS PASSÉS

### ❖ FÊTE NATIONALE ET SON FEU D'ARTIFICE

Le lundi 13 juillet 2015, la fête nationale s'est déroulée dans une ambiance sympathique au rythme du bal musette, animé par l'orchestre **FASON MÉLANIE** et du feu d'artifice, où petits et grands étaient venus nombreux.

### ❖ FÊTE DE L'AIL

Les 29 et 30 août se sont déroulés le concours agricole et la fête de l'Ail Violet sous un magnifique soleil. Beaucoup de visiteurs se sont succédé durant ces 2 jours.

La marche pédestre du samedi matin a attiré 150 participants, qui ont eu le plaisir de faire une halte à la ferme de **Jérôme AUDIBERT** (agriculteur et producteur d'ail). Ils ont découvert son travail, le conditionnement de l'ail, et ont également pu prendre une agréable collation.

Le dimanche matin, la rando cycliste a rassemblé près de 400 amateurs et licenciés, qui ont pu apprécier les environs de notre belle campagne.

Les repas des samedi et dimanche ont eux aussi

attiré de nombreuses personnes, tout comme le très convivial marché nocturne. Les différentes animations ont aussi largement contribué à l'ambiance festive : les échassiers, les Bécuts (spectacle médiéval), le concours de labour, le battage à l'ancienne, l'ail et son concours artistique.

### ❖ FÊTE LOCALE

Les 11, 12 et 13 septembre a eu lieu la fête locale avec, vendredi soir, le repas d'ouverture des festivités animé par la Banda Variety Band et le lancement du tournoi de foot qui s'est poursuivi le samedi.



### ❖ LES BIGRES DU TERGAL CHANTENT BRASSENS

Lors du concert gratuit organisé par le Syndicat d'Initiative et le Comité des Fêtes, Les Bigres du Tergal ont revisité Brassens dans l'esprit « Brassu » : 3 musiciens et une chanteuse – conteuse ont bercé la soirée.

Qualité musicale et liberté de réinterprétation dans l'esprit de Georges ont fait la joie de l'assistance.

### ❖ CONCERT 31 NOTES D'ÉTÉ

La soirée des 31 notes d'été, offerte par le Conseil Départemental de la Haute Garonne, a été introduite par **Alain JULIAN**, conseiller départemental du canton, en présence de **Sébastien ROUSSEL**, président du syndicat d'initiative, ainsi que des nombreux invités. La soirée a débuté par de la danse de rue avec l'association « Manifeste », et s'est poursuivie sous la halle, à travers le voyage musical d'Agualona.



### ❖ RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Le mercredi 23 septembre, par une belle après-midi, les enfants de l'école maternelle et les résidents de la Maison de Retraite se sont retrouvés pour assister au cirque. Ils ont pu admirer les jongleurs, les équilibristes, mais aussi les chats savants et autres animaux tels que chameau, dromadaire, chevaux. Ils ont également pu apprécier les clowns et leurs drôleries. Tous ont passé un bon moment. Cette après-midi récréative était offerte par la municipalité de Cadours. À l'année prochaine !



Le samedi après-midi a été également agrémenté par un concours amical de pétanque. Les orchestres de variétés et de musette présents (Abyss, Uno's Trio, Sergio et David Corry) ont animé et fait danser durant ces trois jours.

Les attractions foraines étaient variées et nombreuses.

### ❖ 11 NOVEMBRE

La commémoration du 11 novembre a été ponctuée de la participation des élèves des écoles de Cadours à travers la lecture de différents textes d'hommage. Nous saluons le travail pour la mémoire collective qu'ont réalisé les professeurs et leurs élèves.



# Cérémonies et manifestations festives

## NOËL DES ENFANTS

Pour fêter Noël, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a offert un spectacle « classique » aux enfants de Cadours. Pierre et le Loup les ont emmenés en balade musicale avant de retrouver le Père Noël pour la traditionnelle remise des cadeaux et la dégustation du goûter.



## ÉVÈNEMENTS À VENIR

### VŒUX DU NOUVEL AN

Monsieur le Maire de Cadours et le Conseil Municipal seraient heureux de vous retrouver pour partager un moment de convivialité le samedi **9 janvier 2016 à 18 h** à la salle du Foyer municipal.

### FÊTE DES AÎNÉS

Elle aura lieu le samedi 30 janvier 2016 à 12 h à la salle du Foyer. Ce moment convivial autour d'un repas est offert aux personnes de 70 ans et plus par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). En vous espérant nombreux...

### EXPOSITION ARTISTIQUE AU COLLÈGE JOSEPH REY

Du 9 au 27 mai 2016, le collège Joseph REY de Cadours accueillera l'Exposition de peinture d'**Odile CARITEAU**. Les enfants profiteront également d'une intervention de l'artiste dans leurs classes du 23 au 27 mai 2016. L'exposition sera aussi ouverte au public certains jours.

### COMMÉMORATIONS

Comme chaque année, le Conseil Municipal aux côtés des associations représentatives des anciens combattants invite la population à honorer de sa présence, dans un même souvenir, les manifestations mises en place lors des diverses commémorations.

## SYNDICAT D'INITIATIVE

### MÉDIATHÈQUE



La Bibliothèque de Cadours est devenue MÉDIATHÈQUE depuis le 10 août 2015. Des supports multimédias tels les DVD, CD, Livres – CD y sont à votre service.

Désormais, les lecteurs inscrits à la Médiathèque pourront avoir accès de chez eux, gratuitement, à un Portail Numérique, avec la possibilité de se connecter pour visionner des films (fiction et documentaire), accéder à la presse numérique, à de l'auto-formation, des e-books, des jeux éducatifs pour les jeunes...

La Médiathèque proposera, en ses lieux, pendant les mois d'avril et mai 2016, une exposition sur les Pigeonniers de Midi-Pyrénées – prêtée par la Médiathèque départementale de Labège - il y aura, exposés à nouveau, les tableaux peints de la Ronde des Peintres à ce sujet, et les photos du concours sur le même thème. Ce programme correspond à une volonté de la Médiathèque de sensibiliser le Public, et notamment les jeunes, au Patrimoine local et régional. Madame Mathieu, la responsable de la Médiathèque, travaillera en partenariat avec les classes du Primaire du CP au CE2 dans ce sens, à travers diverses animations.

La Médiathèque, qui compte aujourd'hui 1330 abonnés, sera de plus en plus exigeante quant à la présentation de la carte de la Bibliothèque pour emprunter les documents. En effet, les cartes abonnés, dispensées à vie - qui représentent un coût financier - ne sont pas présentées par de nombreux lecteurs.

L'adhésion à la Bibliothèque reste gratuite, mais nous tendrons bientôt à faire payer cette carte (pour une somme modique), qui devra être présentée systématiquement sous peine de ne pas pouvoir emprunter le jour voulu.

Horaire de la médiathèque de septembre à juin :

- Lundi : 16 h - 18 h
- Mercredi : 9 h - 12 h 30 / 14 h - 18 h 30
- Vendredi : 16 h - 18 h 30
- Samedi : 9 h 30 - 12 h 30

### CONCOURS PHOTOS

Le concours photos du Syndicat d'Initiative sur le thème « pigeons et pigeonniers en Midi-Pyrénées » a réuni 7 concurrents :

1er prix : Thomas Dudon, 2e prix : Lucie Gualina, 3e prix : Nadège Gualina.



# Le mot des associations

## KARATÉ

Le karaté — Shotokan – Cadours a commencé la saison en fanfare : 23 jeunes, sélectionnés à la coupe départementale et au championnat départemental à Fontenilles, ont rapporté 18 médailles dont 3 médailles d'or avec Eugénie en pupilles, Chloé en poussines, Lou-Ange en benjamines, 2 médailles d'argent avec Clarisse en pupilles, Alexis en benjamins et 13 médailles de bronze dans les 3 catégories citées. Suivis, quelques jours plus tard, d'une compétition à Tarbes qui présentait 7 participants : 6 médailles ont été remportées dont 2 médailles d'or, 2 médailles d'argent et 3 médailles de bronze.

La création d'une section « kids » (8-9 ans) au sein du club permet un meilleur enseignement et une écoute plus grande des enfants. Les compétiteurs étaient coachés par Stéphanie et Séphora sous la direction de Cécile : bravo et merci aux 3 professeurs. Le club est fort de près de 140 licenciés répartis dans les différents cours, avec cette année, l'ouverture d'une section body-karaté enfants qui remporte un énorme succès au même titre que le body-karaté-adultes.



## PÉTANQUE CADOURSISSE

Lors de la dernière Assemblée Générale, l'association de la Pétanque Cadoursienne a changé la composition de son bureau. Son nouveau Président est Monsieur Pascal COUSIN (cousin.pascal@orange.fr). Au plaisir de vous accueillir lors des diverses rencontres de la saison 2016.

## ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS

L'Association des Commerçants et Artisans de Cadours a eu le plaisir de partager un moment chaleureux avec les habitants en leur offrant un verre de vin ou de chocolat chaud, au cours du marché précédent Noël.

## LES ACTIVITÉS DU FOYER RURAL DU PAYS DE CADOURS.

**La marche** : Les inscriptions ne sont pas encore terminées, mais comptent déjà 75 adhérents. Elle est pratiquée :

- le mardi : après-midi en hiver (le matin en été) pour le groupe 1. Elle s'est adaptée aux capacités de chacun en proposant une « petite marche » de 5 à 6 km et une « grande » de 10 à 12 km.
- le samedi ou le dimanche pour le groupe 2.

Elle propose quelques sorties et participe à certaines manifestations comme la Ronde de l'ail.



Pour se renseigner contactez-le :  
05 61 85 66 38 ou le 05 61 85 71 03

**L'informatique** : Elle compte actuellement 41 adhérents répartis en 3 groupes : les grands un peu expérimentés, les moyens qui doivent encore progresser et les « petits » qui ont tout à apprendre. Pour cette année les inscriptions sont terminées, mais vous pouvez contacter le responsable au 05 34 59 25 33 pour vous inscrire sur une liste d'attente.



**Le yoga** : 29 personnes se retrouvent tous les mercredis à Garac en fin d'après-midi en 2 groupes.

Christelle, professeure diplômée, ne ménage pas ses efforts pour une meilleure qualité de vie.

Le groupe s'est étoffé depuis l'an passé et vous accueillera pour « essayer » et peut-être adopter cette pratique. Contactez le 05 61 07 44 80 ou le 06 43 38 15 79 si vous êtes intéressé(e).

# LE MOT DES ASSOCIATIONS

**La peinture** : La section est l'une des premières créées et continue d'exercer son art sous les conseils avisés de leur professeure le jeudi et si nécessaire le vendredi. Elle a exposé ses œuvres, cette année, à la Ronde des peintres pour la Fête de l'ail. Les personnes curieuses de cette discipline sont vivement invitées à venir s'y essayer. Pour cela, contactez le 05 62 65 70 73 et rejoignez ainsi les 14 artistes.



**La belote** : Un groupe, de quelques personnes dévouées, organise le mercredi après-midi à 14 h, dans la salle intercommunale, un concours de belote. Actuellement, 13 personnes sont inscrites au foyer.



Les participants misent et parfois gagnent le concours, la consolante ou enfin la petite consolante. Avec un peu de chance, vous gagnerez un lot... Et si vous êtes dans un vrai mauvais jour, sans rien réussir, vous repartirez cependant avec un petit paquet de biscuit, pour grignoter au retour...  
Personne à contacter : 05 61 85 67 93.

**Le bridge** : Il compte encore 10 adeptes, pratiquant occasionnellement le bridge. Les joueurs se retrouvent le jeudi après-midi pour tenter de progresser.

Vous pouvez, si vous avez quelques notions de ce jeu ou si vous avez envie de le découvrir, contacter le 05 61 85 72 28. Essayez et peut-être adoptez...



**Le scrabble** : Une toute petite section de 5 adhérents, mais cet effectif restreint n'enlève rien à sa valeur, bien au contraire !! Des passionnés des mots, qui aimeraient partager leur richesse avec d'autres : le lundi ou le vendredi après-midi. Bien entendu, on peut contacter le 05 62 13 77 60 pour tenter l'expérience et venir se confronter dans une compétition amicale.

**Les jeunes** : Ce groupe, mis en sommeil pendant plusieurs années, se réveille enfin avec un petit groupe de 9 adhérents qui pratiquent le yoga.

D'autres jeunes pourraient les rejoindre pour d'autres activités s'ils ont entre 7 ans et 15 ans, le tout, sous la houlette d'adultes ou de parents bénévoles et bienveillants. Contactez le 05 61 85 66 06 pour tout renseignement.

## FNACA

La cérémonie du 53e Anniversaire du 19 mars à Garac, a été l'occasion d'un moment de recueillement entouré des élus départementaux et locaux, lors de la pose d'une stèle dédiée aux Anciens combattants d'Afrique du Nord. Après le dépôt de gerbe, les enfants de l'école de Garac ont planté un arbre et Madame la Directrice de l'école a reçu en cadeau un livre retraçant la Guerre d'Algérie.

À venir : le 54e Anniversaire se déroulera certainement à Cabanac, durant lequel une nouvelle stèle dédiée aux combattants d'Afrique du Nord sera inaugurée.



Crédit photo la DDM

# LE MOT DES ASSOCIATIONS

## ÉCOLE DE MUSIQUE

Nous avons eu l'agréable surprise de constater que le nombre d'adhérents a sensiblement augmenté par rapport à la saison dernière. Il y a maintenant plus de 70 élèves, adultes et plus jeunes réunis. Nous proposons le chant, la guitare, la batterie, la flûte, le piano et le violon, sans oublier l'éveil pour les tout-petits et le solfège pour tous.



Une journée de présentation a été organisée pour toutes les classes de l'École Primaire de Cadours et elle a eu un énorme succès auprès des élèves. Nous avons eu de nouvelles adhésions suite à cette journée que l'on devrait renouveler l'an prochain.

Notre prochain rendez-vous sera le « Concert des Professeurs » qui se tiendra le 19 mars 2016 dans la salle Intercommunale. Nous vous attendons nombreux pour partager cet agréable moment, où nos professeurs vous feront une démonstration de leur savoir-faire, pour vous donner envie de vous joindre à nous. Soyez sûrs d'en repartir ravis. Et n'hésitez pas à passer nous voir en toute autre occasion.



## ASSOCIATION SPORT ET LOISIRS

La saison 2015-2016 a recommencé au-dessus du foyer rural en raison des travaux de la mairie. Cette année, malgré les contraintes d'effectifs liées à la salle, nous affichons déjà plus de 180 licenciés.

Les cours de danse orientale animés par Doumélia se déroulent le mardi avec un cours enfants et un cours ados/adultes. Les élèves y découvrent de la danse orientale, du Bollywood, de la fusion...tous niveaux confondus.

Vanessa, professeur de Modern-Jazz, hip-hop et danse classique propose des cours, les jeudis et vendredis, destinés aux enfants, adolescents, mais aussi aux adultes. Vous avez pu apprécier son travail lors du spectacle de fin d'année, sous le thème du tour du monde. Nous profitons aussi de ces lignes, pour remercier les jeunes qui ont eu le plaisir de montrer leur savoir-faire en hip-hop, lors de fête de la musique.

Les cours de gym se font les lundis et mercredis. Marlène accueille les enfants à partir de 4 ans. Les activités se succèdent tout l'après-midi pour finir avec les adolescents.

Face à une recrudescence de demandes, 2 sessions ont été proposées aux adultes, les lundis et mercredis. L'une à 19 h, l'autre à 20 h. La salle ne pouvant accueillir que 19 personnes, les sessions sont complètes et Marlène a dû refuser, cette année, quelques personnes. Nous en



sommes désolées et espérons pouvoir accueillir tout le monde l'année prochaine. Renforcement musculaire, cardio-training et assouplissement sont toujours au programme.

Le groupe des Seniors est lui aussi au rendez-vous pour travailler l'équilibre, la mémoire ainsi que le renforcement musculaire et cardio. Ces activités répondent aux pathologies de notre temps et sont adaptées à chaque personne. Marlène propose ainsi des exercices individuels au sein du groupe.

**NOUVEAUTÉ :** tous les dimanches de 10 h à 11 h 30, venez vous adonner à la marche nordique. Cet exercice vous fera travailler 90 % de vos muscles grâce à une technique particulière et les conseils aguerris de Marlène.

Pour de plus amples informations, vous pouvez nous contacter sur notre mail [aslcadours@yahoo.fr](mailto:aslcadours@yahoo.fr) et nous suivre tout au long de l'année sur le Facebook de l'ASL.

Très belle année sportive!



# SERVICES

## NOUVELLES PROFESSIONS LIBÉRALES

- ❖ **SOPHROLOGUE (MME PAULINE VALDAIRON)**  
13, chemin d'En Palanque — Tél. 06-62-58-94-28
- ❖ **PSYCHOLOGUE (MME ISABELLE SAINT LEU)**  
18, rue de la Mairie — Tél. 06-50-06-91-87
- ❖ **THÉRAPEUTE PSYCHO-CORPOREL (MR JULIEN GRUB)**  
18, rue de la Mairie — Tél. 06-07-26-86-74
- ❖ **CABINET DE SAGE-FEMME (MME SYLVIA PÉREZ-HEINS)**  
18, rue de la Mairie — Tél. 06-46-37-01-38
- ❖ **OSTÉOPATHE (MME LAURA SIMONET)**  
18, rue de la Mairie - Tél. 06-50-89-43-83
- ❖ **DIÉTÉTICIENNE (MME FLORENCE DULONG-GOLSE)**  
18, rue de la Mairie — Tél. 06 82 10 09 15  
Début de l'activité au 1er février 2016.
- ❖ **RÉFLEXOLOGUE (MME DÉBORAH LEFEUVRE)**  
18, rue de la Mairie — Tél. 06-84-58-83-76

## PERMANENCES :

### ❖ CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le rôle du conciliateur de justice consiste à favoriser le règlement à l'amiable lors de conflits ou de désaccords, sans avoir recours à un procès. Sa fonction peut également consister à renseigner ceux qui le désirent. Pour plus d'informations sur les domaines d'intervention et sur les jours et lieux de permanence du conciliateur, renseignez-vous auprès de la Communauté de Communes du Canton de Cadours au 05 61 85 85 20.

### ❖ CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

Alain Julian assure ses permanences les mercredis matin et samedis matin (10 h-12 h) dans les bureaux contigus à la mairie.

### ❖ COMITÉ DE BASSIN D'EMPLOI (CBE)

Le CBE est une association qui assure l'accueil des personnes en recherche d'emploi, en création et reprise d'entreprises, qui diffuse les offres d'emploi, et aide à la rédaction de CV et lettres de motivation.

### ❖ AISIP

L'AISIP assure l'accueil des personnes en recherche d'emploi ainsi que le suivi et l'accompagnement de ses salariés (insertion sociale/insertion professionnelle durable) dans des missions d'entretien du logement, entretien du jardin.  
10 allées Alsace Lorraine — Espace des Platanes 31330 GRENADE-05.61.82.93.89  
PERMANENCES CADOURS : les 1ers lundis de chaque mois

## LE CBE : ASSOCIATION LOI 1901 POUR L'EMPLOI ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Le Comité de Bassin d'Emploi (CBE) du Nord Toulousain travaille en partenariat avec les collectivités territoriales des secteurs de Grenade, Cadours et Lévigac ainsi qu'avec l'ensemble des partenaires emploi intervenant sur le territoire (Pôle Emploi, Chambre de Métiers...) pour offrir un accueil et un accompagnement de proximité gratuits à tous les demandeurs d'emploi, porteurs de projets et employeurs. Les services mis à votre disposition par le CBE :

### OFFRES D'EMPLOI LOCALES

- Offres d'emploi locales
- Aide aux candidatures
- Projets de formation, de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)...
- Ateliers thématiques
- Rencontres avec des employeurs
- Organisations de forums emploi...



Siège du CBE à Grenade

### LE PÔLE ENTREPRISE

- Diffusion gratuite des offres d'emploi
- Recherche de candidats locaux
- Appui aux problématiques des Ressources Humaines (RH)
- Réunions inter-entreprises
- Accueil des créateurs d'activité
- Délocalisation de formations ...



Siège du CBE à Grenade

### LES JARDINS DU CBE

- Nos salariés produisent des fleurs et des légumes bio dans le cadre d'un emploi tremplin.
- Notre production est disponible à la vente toute l'année.
- Un achat local, vert et solidaire !

Exploitation située à Montaigut Sur Save



### À VOTRE SERVICE !



- PERMANENCES CADOURS : les lundis (dates en mairie)
- 10 À allées Alsace Lorraine — Espace des Platanes
- 31330 GRENADE
- 05.62.79.17.39 ou [cbe.nordtoul@wanadoo.fr](mailto:cbe.nordtoul@wanadoo.fr)

# COMMUNIQUÉS

## SENSIBILISATION AUX SITUATIONS D'URGENCE

Le plan communal de sauvegarde est un document opérationnel de compétence communale ou intercommunale qui contribue à l'information préventive et à la protection des populations. Il détermine et fixe, en fonction des risques majeurs connus dans une commune donnée, l'organisation locale pour faire face à une crise et la gérer. L'approbation de Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne sur le plan communal de sauvegarde de Cadours est prévue au premier trimestre 2016. Il sera alors ensuite diffusé à la population.

**En situation d'urgence, le premier acteur du secours, c'est vous !**

Victime ou témoin d'un accident ?

Pompiers :	18	} ou 112
SAMU :	15	
Police, gendarmerie :	17	

Lors de votre appel, pensez aux 3 points suivants :

<b>1</b> "JE SUIS" > S'identifier et se localiser	<b>2</b> "JE VOIS" > Nature de l'événement	<b>3</b> "JE FAIS" > Premières actions entreprises
---	--	--

Vous entendez le signal national d'alerte

**Mettez-vous en sécurité**  
Rejoignez sans délai un bâtiment

**Tenez-vous informés**  
Respectez les consignes diffusées sur France Bleu, France Info, autres radios locales ou France Télévisions

**Restez en sécurité**  
N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils y sont protégés par leurs enseignants

**Ne téléphonez qu'en cas d'urgence vitale**

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

## PASSAGE À LA TNT

Dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, la norme de diffusion de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) va évoluer sur l'ensemble du territoire métropolitain.

• Qui est concerné par le passage à la TNT HD ?

Cela dépend de votre mode de réception de la télévision.

- Si votre téléviseur est relié à une antenne râteau : vous êtes concerné, vérifiez la compatibilité de votre téléviseur et le cas échéant, équipez-vous sans tarder !

- Si vous recevez la télévision par le câble ou le satellite sans abonnement : vous êtes peut-être concerné, car les opérateurs (notamment Fransat, TNTsat et Numericable) ont décidé de passer à la TNT HD à la même période. Renseignez-vous auprès d'eux.

- Si vous recevez la télévision par la box ADSL ou par la fibre : vous n'êtes pas concerné, car votre équipement est déjà compatible HD.

Il n'est toutefois pas nécessaire de changer de téléviseur : l'achat d'un adaptateur compatible TNT HD suffit (à partir de 25 euros dans le commerce).

Retrouvez toutes les informations du passage à la TNT HD, les tests d'autodiagnostic et d'éligibilité aux aides, les tutoriels d'explication sur le site [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr)

Le Centre d'appel, ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 19 h, complète le dispositif : 0970 818 818 (prix d'un appel local)

**LA TNT PASSE À LA HD**  
C'EST LE MOMENT DE TESTER VOTRE TÉLÉ

La TNT HD arrive le 5 avril 2016.  
Si vous recevez la télévision par l'antenne râteau, vérifiez que le logo «Arte HD» apparaît soit sur la chaîne 7 soit sur la chaîne 57.  
Si vous ne voyez pas le logo sur l'une de ces deux chaînes : équipez-vous d'un adaptateur TNT HD.

• Si vous recevez la télévision par câble ou satellite : renseignez-vous auprès de votre opérateur.  
• Si vous recevez la télévision par ADSL (box) ou par la fibre : votre équipement TV est déjà compatible HD.

[www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr)  
**0970 818 818**  
(prix d'un appel local)

TOULOUSE  
LE 5 AVRIL 2016

ANFR  
Autorité Nationale de Régulation des Télécommunications

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ ROUTIÈRE

Mise en œuvre par le Ministère de l'Intérieur, la politique de lutte contre l'insécurité routière se décline également au niveau local. Les usagers de la route ont à leur disposition le site <http://www.telepointspartis.fr/> leur permettant d'accéder rapidement à leur dossier de permis, ainsi que le site <http://www.amendes.gouv.fr> pour régler leur amende dans les délais et éviter la majoration.

Les dates des sessions psychotechniques en Haute-Garonne, agréées par les préfetures, et indispensables à la récupération de son titre de conduite, sont désormais accessibles sur la page internet suivante :

<http://www.psychotestspermis.fr/examen-psychotechnique-TOULOUSE-31.html>

## Un peu d'histoire...

### Monument aux Morts

À l'occasion du centenaire de la Guerre Mondiale de 1914-1918, il paraissait important de tracer quelques lignes sur l'édification de notre Monument aux Morts et ainsi perpétuer le souvenir de nos enfants de Cadours morts pour la France.

Environ 130 Cadoursiens ont été mobilisés pour défendre la Patrie en danger et 23 d'entre eux sont tombés au champ d'honneur.

La réalisation d'un monument destiné à perpétuer le souvenir de leurs noms et de leur glorieux sacrifice a pu être financée grâce à diverses sources : une souscription publique, un appoint de crédits communaux, le reliquat des recettes provenant de l'hôpital temporaire (organisé dans les locaux de l'ancien couvent pendant la Guerre, grâce à la mise à disposition gracieuse des époux Deschamps).

Cette stèle commémorative, inaugurée le 7 décembre 1924, fut l'occasion d'une importante manifestation de piété funéraire et patriotique qui, d'après les témoins, réunit près de 3000 personnes.

Le Sénateur Jean GRUPPI, ancien Ministre, Conseiller Général du Canton y prit la parole et montra éloquemment la leçon d'Union Nationale que font entendre ces voix d'outre-tombe aux survivants de la Guerre. Son témoignage revêtait une autorité particulièrement émouvante dans le fait que son fils, Jean-Louis, tombé en novembre 1914 dans les Flandres, est inscrit au nombre des 23 vaillants Cadoursiens sacrifiés pour la France.



### État civil (arrêté au 5 décembre 2015)

#### NAISSANCES

- **AUDIBERT** Thomas, Yves ..... 05/05/2015
- **MERILLOT** Timothé, François, Pierre ..... 15/05/2015
- **DEDIEU HEIRWEGH** Aaron, Hervé, Albert ... 14/06/2015
- **GONZALEZ** Eden, Jacques, Claude ..... 26/06/2015
- **POTET** Basile, Guy, Alexis ..... 23/07/2015
- **CLAVEL** Léandro, Antonio, Frédéric ..... 23/08/2015
- **DELOM** Djovanny, Didier, Jean-Pierre ..... 27/08/2015
- **LACHAL** Alec, Christian ..... 22/09/2015

#### DÉCÈS

- **ESCARNOT** (épouse ESCUDÉ) Maryse, Renée, Elise ..... 20/06/2015
- **PROSPER** Marius ..... 23/06/2015
- **LABORDE** Jean-Claude, Germain ..... 03/07/2015
- **MATHEY DE L'ENDROIT** Lucien, Paul, Christian 04/07/2015
- **GOMES DA CUNHA** (épouse DE ABREU) Rosa 18/07/2015
- **FRESEUILHE** (épouse MARRAST) Marie Louise 24/07/2015
- **SÉGUENOT** (épouse ANCÉ) Pierrette, Emilienne . 30/09/2015

#### MARIAGE

- **ESCALETTÉ** Franck, Serge et **BUISSAS** Corine, Isabelle ..... 30/05/2015



**Mairie de Cadours - 2 rue d'Astarat - 31480**  
Tél : 05.61.85.60.01 — Fax : 05.61.85.62.19  
Courriel : [mairiedecadours@orange.fr](mailto:mairiedecadours@orange.fr)

- Lundi ..... 8h30 à 12h ..... 13h30 à 17h
- Mardi ..... 9h00 à 12h ..... 13h30 à 18h30
- Mercredi ..... 8h30 à 12h ..... 13h30 à 17h
- Jeudi ..... Fermé au public ..... 13h30 à 18h30
- Vendredi ..... 8h30 à 12h ..... 13h30 à 17h
- Permanence du Maire et des adjoints sur rendez-vous

**Ont participé à ce numéro**  
**L'équipe communication municipale :**  
**Michèle PONTAC**  
**Henri BEGUE**  
**Marc JULIAN**  
**Aude PREVOST**  
**Sébastien CLAVEL**  
**Régine SACAREAU**  
**Thierry SCHWARZBARD**

Nous remercions les associations pour leur contribution à travers les articles et photos qu'elles nous ont communiqués.

En aucun cas, nous ne pouvons, être tenus responsables de la qualité, l'exactitude, la véracité, la perfection, ou l'utilité des contenus publiés.

IMPRIMERIES FABBRO  
Avenue de Saint-Gaudens  
31210 MONTREJEAU

P&O  
SPORTDEV  
13 T Avenue R. Sarrames  
31480 CADOURS